PROTOCOLE DES LOCAUX JEUNES DE PAPJ JEUNESSE



Etabli à partir des protocoles sanitaires en vigueur.

Aigrefeuille, le 26/05/2020

Les locaux jeunes du Thou et de La Jarrie sont situés:

La Jarrie: 5 rue de l'Alerte 17220 La Jarrie (**local jeune habituel**) sous la salle Jacques Tati / proche de la médiathèque Le Thou: **Salle associative du Presbytère**, Place de L'église 17290 Le Thou (changement de salle en juillet/août)



LOCAL LA JARRIE



LOCAL LE THOU

La reprise de l'activité jeunesse sera progressive à compter du mercredi 3 juin 2020 à 14h.

Ouverture en juin du local de La Jarrie uniquement.

Celui-ci sera ouvert les mercredis, les vendredis et les samedis dans les créneaux horaires suivants :

- Mercredi 14h/18h
- Vendredi 16h/19h
- Samedi 14h/18h

Les quinze premiers jours seront réservés à la reprise des ateliers (du 3 au 13 juin inclus) les quinze jours suivants (du 17 au 27 juin) des accueils libres seront proposés.

LES LOCAUX:

L'accueil est restreint à 8 jeunes. L'entrée sera interdite aux parents. Les familles devront déposer et récupérer le jeune sur le parking des accueils.

LOCAL DE LA JARRIE:

LOCAL DU THOU (Salle du presbytère)



Zone d'attente des parents



Chaque famille devra prendre la température de son jeune avant son arrivée au local. Au dessus de 37,8° le jeune ne pourra être accueilli et la famille devra en avertir l'équipe jeunesse par téléphone.

L'entrée à l'accueil pour le jeune sera indiquée par une affiche « ENTREE » et la sortie se fera par une autre porte indiquée « SORTIE » afin de faciliter les déplacements dans les accueils et éviter le chassé croisé.

Les jeunes seront accueillis un par un à l'accueil et devront respecter le marquage indiqué au sol.

Le sens de circulation dans le local sera indiqué par un marquage au sol, celui-ci devra être respecté tout au long du temps d'animation.

Quand le jeune rentrera dans le local, il devra se laver les mains sans rien toucher. Du savon, des serviettes jetables et du gel hydroalcoolique seront mis à disposition.

Les jeunes devront respecter les mesures de distanciations sociales tout au long de l'animation (1 m minimum).

Les affaires personnelles devront être déposées sur une chaise attribuée au jeune tout au long de la journée/semaine.

Les salles, le matériel et les objets seront lavés et désinfectés quotidiennement par l'équipe.

L'équipe se réserve le droit de ne plus accueillir un jeune si celui-ci ne respecte pas l'ensemble des règles.

LE MASQUE:

<u>Le port du masque est obligatoire pour les collégiens</u> ainsi que pour l'équipe d'encadrement (animateurs/animatrices, prestataires).

Les jeunes devront avoir un masque supplémentaire dans une poche en plastique en cas de besoin ainsi qu'une bouteille d'eau, une casquette et de la crème solaire.

Aucun prêt ne pourra être effectué.

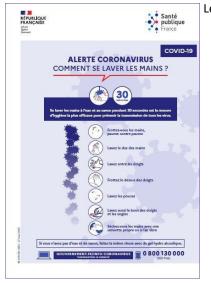
L'HYGIENE:

Le lavage des mains au savon et à l'eau pendant 30 secondes (minimum) sera obligatoire à l'arrivée et au départ de l'accueil, avant et après chaque activité, après le passage au WC, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, être allé dehors.

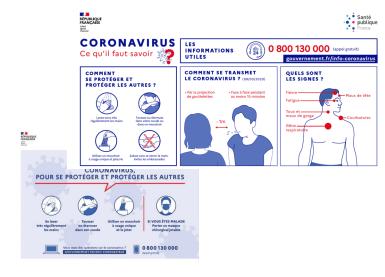
Du gel hydroalcoolique sera également à disposition.

Les recommandations sanitaires devront être mises en application:

- ♦ Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable
- Ne pas faire de bise, se serrer dans les bras ou se serrer la main
- ♦ Garder en toute situation la distanciation sociale (1 m)



Les affiches ci-dessous seront accrochées dans chaque accueil:



LES ACTIVITES:

Toutes les activités se feront dans l'enceinte des deux accueils ou dans l'espace extérieur réservé exclusivement à l'association PAPJ.

Des tables ont été disposées aux distances réglementaires afin de proposer à chaque jeune un espace personnel (table/chaise nominative)

Aucun face à face n'aura lieu.

Toutes les activités proposées se dérouleront dans le respect des consignes sanitaires.

INTERIEUR LOCAL LA JARRIE





INTERIEUR LOCAL DU THOU



EXTERIEUR LOCAL DU THOU



EXTERIEUR LOCAL LA JARRIE



LA RESTAURATION:

Le protocole sanitaire étant très strict et notamment sur l'utilisation commune des équipements ménagers, le temps de repas ne pourra pas être proposé.

Le pôle jeunesse de PAPJ ne proposera pas de temps de repas cette année.

Une pause aura donc lieu entre l'animation du matin et celle de l'après-midi.

Ce temps sera réservé au ménage de l'accueil et à la désinfection du local par l'animateur.

INSCRIPTIONS:

Aucune inscription physique au siège social n'aura lieu. Les demandes de dossier d'adhésion et les inscriptions aux activités se feront par mail uniquement.

CONTACTS:

Pour tous renseignements ou questions, vous pourrez continuer de joindre la coordinatrice du pôle jeunesse:

- ⇒ Aurélie Le Moal: 06.21.82.36.20
- ⇒ jeunesse@papj.fr